



Achat d'un produit payé jamais livré

Par **macar8487**, le **29/09/2010** à **13:04**

Bonjour,

Nous avons fait l'achat d'un ensemble de literie dans une enseigne nationalement connue (BUT pour ne pas la citer) le 28 août 2010 (payé comptant).

Nous avons demandé à être livré, lors du premier rendez-vous personne n'est venu.

Au second rendez-vous, les livreurs nous ont apporté un produit sur trois.

Aujourd'hui, 3ème rendez-vous, autre déconvenue. Personne n'est venu.

Inutile de préciser que personne ne nous a prévenu.

Le numéro du magasin est injoignable, malgré nos nombreux appels.

Nous nous sommes déplacés à deux reprises en magasin, cela n'y a malheureusement rien changé.

Aujourd'hui, nous envisageons de débiter une procédure judiciaire, car nous nous demandons si nous ne sommes pas en train d'être victime d'une arnaque.

Quelles sont les démarches à faire pour modifier cette situation regrettable ?

Merci par avance.